



Italie et tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 27 décembre 2002

L'AFP se fait l'écho des propos du ministre de la santé italien selon lequel l'Italie va engager « une guerre » contre les multinationales du tabac. Evoquant, la loi antitabac adoptée la veille, Girolamo Sirchia, a déclaré à La Repubblica : cette loi qui entrera en vigueur dans un an « n'est que le début d'une guerre ». Le ministre qui a annoncé une campagne de sensibilisation des jeunes sur les dangers du tabac et une « taxe offensive » contre l'industrie du tabac, a précisé « il n'y a pas d'autres moyens. Le nombre de jeunes fumeurs âgés de 14 à 16 ans est en augmentation et ceci n'est pas le fait du hasard. La raison en est qu'ils sont ciblés par les multinationales. ». L'agence de presse indique que la nouvelle loi prévoit une amende de 250 euros pour toute personne prise à fumer dans un lieu public, une somme qui sera doublée en présence d'enfants et de femmes enceintes. Par ailleurs les restaurants et autres lieux privés devront disposer de salles réservées aux fumeurs, s'ils souhaitent les accueillir